

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18401**

Intitulé

MASTER : MASTER Géomatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur	La Présidente de l'université Montpellier 3, Le Président de l'université Montpellier 2, Le Recteur de l'académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les systèmes d'information (S.I) et les informations géographiques (I.G), par leur capacité à représenter et modéliser le territoire , à intégrer des données de diverses disciplines, prennent une place de plus en plus importante au sein des projets de territoire.

Le titulaire de cette certification par sa maîtrise des méthodes et outils (notamment numériques SIG, CAO, DAO, MNT, télédétection, Analyse spatiale...) peut élaborer un projet de développement durable par rapport au territoire. Ce projet territorial relie des acteurs.

- Sens et interprétation de l'information géographique, compréhension des structures et dynamiques spatiales, des demandes des acteurs de l'aménagement, des enjeux territoriaux de l'action publique
- Conception, mise en oeuvre et exploitation des systèmes d'information mobilisant l'information géographique
- Applications: usages de l'information Géographique dans différents domaines de la gestion et de la gouvernance des territoires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut travailler dans les secteurs suivants:

- Services techniques des collectivités territoriales
- Entreprises et établissements publics
- Bureaux d'études en aménagement, gestion et gouvernance des territoires
- Chambres consulaires
- Sociétés d'économie mixte d'aménagement
- Agences d'urbanisme
- Centres de recherches universitaires,
- CNRS
- Editeurs de logiciels
- Prestataires de services

...

Il peut prétendre aux emplois suivants:

- Responsable de la gestion d'entreprise en géomatique
- Chef de service SIG en collectivité territoriale et administrations
- Chef de projet
- animateur de la communication territoriale
- Ingénieur dans les universités, centres de recherches, entreprises, bureaux d'études qui travaillent dans le domaine de l'information géographique, la gestion et la gouvernance des territoires (environnement, transports, aménagement, urbanisme...), mais aussi les éditeurs de logiciels (géomatique), les prestataires de services.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1808 : Information géographique

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Contenu pédagogique:

- M1 Semestre 1 (295h) : 2 UE de tronc commun + 5 UE de spécialité
- M1 Semestre 2 (270h) : 4 UE de spécialité dont 1 UE mini projet tutoré

M2 Semestre3:

SPE Recherche (225h): 1 UE TC + 1 UE R + 2 UE de spécialité + 1 UE thématique au choix parmi 3 (Politiques de transport, imagerie spatiale et gestion des ressources renouvelables, cartographie, télédétection et Web);

SPE Pro (350h): 1 UE TC + 1 UE Pro + 3 UE de spécialité + 2 UE thématiques au choix parmi 4 ("SIG en collectivités territoriales", "Politiques de transport et aménagement territorial", "Imagerie spatiale et gestion des ressources renouvelables", "cartographie,

télédéttection et Web")

- M2 Semestre 2:

En SPE R: Atelier recherche + TER

En SPE Pro: Stage 6 mois

Pour être inscrits en Master 1, les étudiants doivent justifier d'un diplôme national conférant le grade de licence ou d'une validation d'acquis prévue aux articles L613-3, L613-4, L613-5 du code de l'éducation.

L'accès au Master 2 est subordonné, à l'obtention des 60 premiers crédits du Master 1, sauf cas de validation. Le passage en Master 2 Professionnel et Recherche s'effectue sur dossier en fonction des capacités d'accueil prévues dans le dossier d'habilitation. La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre toutes les UE, et à l'intérieur des UE compensation entre ECUE, conformément aux demandes d'habilitation. La capitalisation s'applique à toutes les notes d'UE et d'ECUE égales ou supérieures à 10.

En MAster 2 Professionnel, le contrôle des connaissances comprend des épreuves écrites et orales et la soutenance d'un rapport de stage, d'un mémoire ou d'un projet.

En MAster 2 Recherche, le contrôle des connaissances comprend des épreuves écrites et orales et la soutenance d'un rapport d'un TER, travail d'étude et de recherche.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X		Oui si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X		Oui si l'ingénierie est prévue à cet effet (SUFCO)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Oui si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par expérience dispositif VAE	X		enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 Avril 2002 au JO du 27 Avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2007 relatif à l'habilitation de l'université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'insertion professionnelle des étudiants est acquise dans une proportion proche de 100% comme l'attestent les résultats obtenus par les cinq premières promotions du DESS "Expertise des Problématiques Environnementales"

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

http://www.ac-montpellier.fr/Academie_stats.htm

Autres sources d'information :

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://ufr3.univ-montp3.fr/>

[site internet des autorités délivrant la certification](#)

[site internet des autorités délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paul Valéry-Montpellier 3

Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00 Fax : 04 67 14 20 52

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Montpellier III

Université Montpellier II

Historique de la certification :